DEPARTEMENT DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT DE VICHY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 45 Présents : 27 Votants : 27

Nº 6

OBJET:

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRES

ATTRIBUTION DU MARCHE N° 22WG101

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le : 28 NOVEMBRE 2022

Publiée ou notifiée le :28 NOVEMBRE 2022 Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - JS. LALOY (de la délibération n° 8 à la délibération n°10), - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE - N. COULANGE - M. MARIEN - N. CHAMOUX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR - C. BENOIT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ - M. GUICHERD - E. BARGE - P. SEROR - S. BAUD - C. MAGNAUD - F. GONZALES - T. WIRTH - JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD - V. TRIBOULET - R. DEJEAN - C. DUMONT - S. BRUNO - C. BOUARD - P. BONNET, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme et MM. F. SENNEPIN - M. MORGAND - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. SZYPULA - O. ROYER - P. COLAS - T. LAPLACE - A. CORNE - B. BAYLAUCQ - JM. BOUREL - A. GIRAUD - S. THOMAS-MOLLON - JP. RAYMOND - S. MORIER-MIZOULE - J. BLETTERY - J. ALMAZAN - E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire: Mme Charlotte BENOIT, Conseillère Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 5 du Conseil Communautaire du 7 octobre 2017 autorisant le Bureau Communautaire notamment en son paragraphe D, lorsque les crédits sont inscrits au budget, «à décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que de prendre toute décision concernant leurs avenants »,

Vu l'avis d'appel à la concurrence relatif à un appel d'offres pour l'entretien des espaces verts communautaires, envoyé au BOAMP le 28 septembre 2022,

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 21 novembre 2022, d'attribuer le marché d'entretien des espaces verts communautaires, pour un an, du 1^{er} janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023, puis renouvelable 2 fois aux sociétés suivantes :

- ✓ Lot n° 1 secteur de Bellerive-sur-Allier : société Forez Elagage (Thiers) Pour un montant annuel estimatif de : 32 265.00 € HT
- ✓ Lot n° 2 : secteur de Vichy-Cusset : société Forez Elagage (Thiers) Pour un montant annuel estimatif de : 16 113.00 € HT
- ✓ Lot n° 3 : secteur de Creuzier-le-Neuf : société Forez Elagage (Thiers) Pour un montant annuel estimatif de : 18 222.00 € HT
- Lot n° 4 : secteur de St-Germain-des-Fossés : société ASP (Joze) Pour un montant annuel estimatif de : 31 429.00 € HT
- ✓ Lot n° 5 : secteur du Mayet-de-Montagne : société ID VERDE (St-Rémy-en-Rollat) Pour un montant annuel estimatif de : 3 560.00 € HT

Sur la base des critères énoncés au règlement de la consultation, à savoir :

- 1/ prix des prestations (50 %)
- 2/ valeur technique (40 %)
- 3/ performances en matière de protection de l'environnement (5 %)
- 4/ performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté (5 %)

Propose au Bureau Communautaire:

- D'approuver la conclusion du marché de prestations de services relatif à l'entretien des espaces verts communautaires, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres,
- d'autoriser M. le Président ou la Conseillère Déléguée à la Commande Publique, à signer le marché n° 22WG101 correspondant,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide :

- d'adopter ces propositions
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 24 novembre 2022.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°6 BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 NOVEMBRE 2022

Objet de l'acte : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRES - ATTRIBUTION
DU MARCHE N°22WG101

Date de décision: 24/11/2022

Date de réception de l'accusé 28/11/2022

de réception :

.......

Numéro de l'acte : 24NOV2022_6

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20221124-24NOV2022_6-DE

......

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier : 6_délibEntretienEV_vumll_signé.pdf (99_DE-003-200071363-

20221124-24NOV2022_6-DE-1-1_1.pdf)